

L'UDEL a pour vocation de mettre en relation des étudiants en Economie (Bac +2/3 à Bac +5), français ou francophones de toutes nationalités, avec le monde de l'entreprise pour :

- Favoriser l'insertion professionnelle des étudiants et dynamiser leur développement personnel,
- Initier aux nouvelles économies et susciter l'épanouissement culturel et humain, ainsi que l'éveil aux problèmes d'actualité,
- Développer des amitiés internationales et promouvoir la Francophonie.

Sur un site privilégié, le Parc International d'Activités de Sophia-Antipolis, première technopole d'Europe avec hébergement sur place, au Centre International de Valbonne à Sophia Antipolis- France.



Durant deux semaines, au mois de Juillet, sur la Côte d'Azur.



L'UDEL apporte un complément original et concret à la formation universitaire des étudiants :

- Des conférences interactives suivies de débats, tests, simulations d'entretiens, etc...
- La confrontation avec le monde de l'entreprise : visites, ateliers-découverte, gestion de projets. Modèles économiques, enjeux, concurrence, vision des marchés.
- En soirée, le week-end, des animations touristiques et culturelles dans la région.



33e session

Thème de la session:

« L'économie au service de la sauvegarde de la planète : Utopie ou réalisme ? »

Conditions d'inscription : www.udel-sophia.fr Contact Philippe SEGOND, Président de l'UDEL

+33 6 72 71 44 98 - Courriel: president@udel-sophia.fr

Devenez membre bienfaiteur, soutenez l'UDEL

Nom- Prénom
Adresse
Code postal Ville Ville
Pour les membres Lions - Club Lions
Téléphone- E-maiL
Je souhaite adhérer à l'Université D'Été Lions en Economie
Dons (cocher la case choisie) :
En qualité de membre Actif – Bienfaiteur - Individuel : □30 €, □50 €, □75 €, □100€, □ Autre€
Entreprise - Association – Clubs Lions : □100 €, □150 €, □500 €, □1000 €, □ Autre€
loindre le règlement de votre contribution par chèque libellé à l'ordre de : U.D.E.L. à la trésorière coordonnées ci-dessous ou par virement.

Nota 1: Il sera adressé un reçu par courrier aux clubs Lions, membre Lions ou particulier contributeurs.

Nota 2: Conformément aux dispositions de la loi du 6/1/1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès aux informations vous concernant dans le fichier de l'Association.

Document à découper et à adresser avec votre règlement.